

# Courrier ITSAP ADA France aux ADA

**À l'attention des Président(e)s des associations régionales de développement apicole et des groupements adhérents d'ADA France**

**À l'attention des Président(e)s des associations régionales de développement apicole et des groupements adhérents de l'ITSAP-Institut de l'abeille**

*Paris, le 21 mars 2014,*

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Cher(e)s Collègues,

Lors du Comité stratégique de l'Apiculture (instance politique chargée par le ministre de l'Agriculture du suivi du Plan de développement durable de l'apiculture, présidée par le sénateur Alain Fauconnier) de décembre dernier, alors qu'était soumis au vote le plan stratégique de l'apiculture à l'horizon 2025, cinq organisations ont choisi de quitter la table des discussions et depuis n'ont cessé d'essayer de bloquer le processus du Plan de développement durable de l'apiculture. Elles ont fait un courrier en ce sens au ministre de l'Agriculture, courrier qu'elles ont largement diffusé par voie de presse.

Avec la mise en place du Comité apicole et le lancement du PDDA, nous considérons, en tant qu'acteurs du développement et de la recherche appliquée, que les actions mises en place sont globalement positives et que ce plan constitue une opportunité sans précédent pour la filière : pour, entre autres, mieux comprendre ses problèmes par la recherche appliquée, et apporter des solutions techniques, pour amplifier ses actions de développement, pour son organisation sanitaire, en élevage et sélection, économique...

Afin de faire entendre notre voix, nous avons adressé un courrier en ce sens au Ministre pour rappeler notre soutien au processus engagé, que vous trouverez ci-joint.

En quelques mois, le travail de structuration a permis de clarifier la gouvernance et d'identifier les rôles de chacun des acteurs. Il a abouti à la création d'un comité apicole et de ses groupes techniques, à la création d'ADA France et à une clarification de la mission de l'Institut. Même si leur mise en place s'est faite de manière parfois un peu chaotique, le dispositif Assistance technique permettant de financer les ADA est activé, le dispositif Expérimentation également.

.../...

Actuellement beaucoup d'informations incomplètes ou erronées circulent au sein de la filière, souvent basées sur une méconnaissance du travail en cours et faisant fi des règles de fonctionnement mises en place. Le Comité apicole est l'instance où se discutent les orientations de la filière, où toutes les structures de la filière apportent (ou peuvent apporter) leur contribution et d'où sort un consensus de gouvernance. C'est là le fonctionnement normal au sein des comités de FranceAgriMer. Or nous ne pouvons que constater qu'à chaque fois que des positions minoritaires ne sont pas retenues dans le consensus ou par la majorité des représentants autour de la table, les tenants de ces positions communiquent directement avec les ADA en remettant en cause au passage le travail fait par l'Institut.

Tout l'enjeu autour du PDDA consiste à définir des règles de fonctionnement claires et à les respecter, pour un fonctionnement rationnel de notre filière, où chacun trouve sa place et peut s'exprimer.

Il s'agit aussi maintenant de poursuivre le travail de structuration entrepris en réunissant dans un premier temps les acteurs représentant la production, porteurs, au-delà des questions stratégiques et politiques, des besoins concrets des apiculteurs professionnels. Il est impératif que ces acteurs puissent parler au nom de la production apicole et c'est pourquoi une première tentative de réunion le 12 mars dernier avait été faite, annulée sous la pression.

Ce regroupement nécessaire pourrait préfigurer le collège production d'une future interprofession, dont l'Institut et le développement ont besoin. Il est urgent de dégager un autofinancement de la filière pour pérenniser les programmes de travail en cours, mettre en œuvre de nouveaux projets et donner de l'autonomie à cette filière, qui aspire à plus de pouvoir de décision.

Nous restons déterminés à promouvoir le processus en cours, à être actifs et force de proposition constructive pour notre domaine du technique et du développement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Cher(e)s Collègues, à l'expression de nos sincères salutations.

*Le Président de l'ITSAP-Institut de l'abeille, Le Président d'ADA France,*

*Jean-Yves FOIGNET Dominique RONCERAY*